



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2022

Ont assisté à la séance : MM. et Mmes JACQUEMOT Maire, REMOND, GORRET, LEGENDRE, JOLIVET, MESSANT, CLAVEAU, EROSTATE, PLIOT, ROUSSEAU

Absents : MM. COCHET, CHIQUOT

Absents excusés: M GERMAIN (pouvoir Mme JACQUEMOT)

Secrétaire de séance : Mme Catherine JOLIVET.

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 septembre 2022, à l'unanimité

2/ AJOUT A L'ORDRE DU JOUR : DM sur le budget eau et assainissement

Le Conseil Municipal Vote à l'Unanimité la décision modificative suivante :

Crédit 29€92 compte 1068

Débit 29€92 compte 1641

3/ URBANISME

Réflexion sur le PLU

4/ ADMINISTRATIF : Fixation tarif repas de Noël des anciens, du 11 décembre 2022 pour les extérieurs, à 41€ à l'Unanimité.

5/ EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une augmentation de la part de la surtaxe communale :

Eau : 0,6187€

Assainissement : 1,75€

6/ FIXATION TARIF DE VENTE TRACTEUR RENAULT

Le conseil municipal Accepte à 11 voix Pour et 1 Contre (M Valéry Legendre) de vendre le tracteur Renault, en l'état pour la somme de 1 500€.

7/ SDESM

Le Conseil Municipal, Délibère à 10 voix Pour, 1 voix Contre (M Valéry Legendre) et 1 Abstention (M Christian Messant) pour le transfert de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) au SDESM.

8/ SYNDICAT DU COLLEGE

Vote à l'Unanimité : modification des statuts pour la mise en place de la M57

Fin de la séance : 22 heures

Le Maire
Brigitte JACQUEMOT

La Secrétaire de Séance
Catherine JOLIVET